



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPIPHANE

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

Mesdames les citoyennes, Messieurs les citoyens,

Cet avis public est pour vous informer que la Municipalité a procédé au téléversement sur sa page Facebook (page de la Municipalité de Saint-Épiphanie) de la séance ordinaire du mois de juin 2022 qui s'est déroulée le 13 juin à 19h30 en présentiel dans la salle Innergex du centre communautaire Innergex Viger-Denonville. Ladite vidéo se retrouve dans la section VIDÉOS de la page Facebook.

Il s'agit de la première séance enregistrée avec la solution maison que la Municipalité a fait faire développer pendant la dernière année de pandémie. Il s'agit ici d'un projet du Conseil municipal et de la Direction générale pour démocratiser davantage les séances des élus et ainsi favoriser une plus grande participation citoyenne à ces instances essentielles à notre démocratie.

SEANCE ORDINAIRE – 19h30 – Juin 2022

Ordre du jour : <https://cutt.ly/VJ7eBZc>

Vidéo disponible : <https://cutt.ly/WJ7XKJe>

DONNE à Saint-Épiphanie, le 14^e jour du mois de juin deux mille vingt-deux (2022).

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur général – greffier-trésorier

Bureau municipal – Centre Innergex Viger-Denonville
220, rue du Couvent, Saint-Épiphanie, G0L 2X0
www.saint-epiphane.ca

Téléphone : 418-862-0052 poste 210
Télécopieur : 418-862-7753
Courriel : direction@saint-epiphane.ca

S'UNIR POUR PROSPÉRER!

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, soussigné, directeur général – secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Épiphanie, certifie sous mon serment d’office que j’ai publié l’avis public ci-annexé conformément à la loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 14^e jour du mois de juin de l’an deux mille vingt-deux (2022).



Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.
Directeur général – greffier-trésorier